Groupe des élues et élus communistes

Conseil de Brest métropole
Vendredi 9 décembre 2022

Délibération n°17 – Eau potable et assainissement collectif
Evolution du prix de l'eau

Par Jean-Michel Le Lorc'h

Monsieur le Président, mes chers collègues,

Nous voterons cette année cette délibération relative à l'augmentation du prix de l'eau pour l'année 2023.

Nous la voterons dans la mesure où l'adaptation du prix de l'eau va être mobilisée pour financer de nouveaux investissements absolument nécessaires selon nous. Nécessaires pour moderniser les infrastructures du réseau, nécessaires pour améliorer la gestion et la qualité de la ressource, et donc renforcer le service public de l'eau et de l'assainissement délivré à tous les usagers d'Eau du Ponant, ce bel outil public de coopération territoriale.

Dans une période de flambée des prix qui affecte le pouvoir d'achat des ménages, nous souhaitons aussi rappeler que la hausse du prix de l'eau n'est et ne sera acceptable que si notre collectivité agit, en parallèle, et de manière suffisamment ambitieuse, au renforcement des dispositifs et des mécanismes d'aide solidaires dans l'accès à l'eau des plus modestes. Cette délibération en fait mention pour l'année 2023.

Nous voterons donc favorablement cette délibération concernant le prix de l'eau pour l'année 2023.

Je vous remercie de votre attention.